



RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL 2^{ème} TRIMESTRE 2017

Durant cette période, le Conseil

a décidé

- d'octroyer des demandes de naturalisation
- de maintenir les extincteurs et les postes incendies (s'il y a lieu) dans chaque habitation quel que soit le temps d'intervention
- d'implanter différents jeux dans la cour d'école
- d'engager Mme Elodie Jenni en remplacement de M. Patrick Bourgeois (école)
- de mettre à jour le rond-point des llettes par l'achat et vente de terrain
- de ramasser les ordures ménagères à Daviaz le mercredi matin (en cas de férié, le ramassage se fera le jeudi)
- de refaire deux grilles d'égouts à Daviaz
- d'établir un règlement communal pour les conseillers
- de participer financièrement de Fr. 30.--/jour pour l'hôpital de jour
- du tableau des manifestations 2017/2018
- d'être commune pilote pour GastroVert
- d'accepter une demande de remise d'impôt
- de remplacer la balançoire à bascule à la place de jeux de l'école
- d'approuver le règlement sur la gestion des déchets
- de changer des plantes dans les bordures à la route du Simplon
- d'autoriser le passage du mini-triathlon organisé par la Commune de Monthey
- de clore la répartition des membres de commissions
- de l'engagement définitif de Mélanie Bianco comme enseignante pour les classes primaires
- d'approuver les comptes 2016 de la Commune et de la Bourgeoisie
- de faucher le canal des lles (depuis Benvenuti jusqu'à la Vièze) alternativement un côté chaque année
- de changer les filtres à l'abri PC (sous la salle polyvalente)
- d'adjuger les travaux de la Route de St-Martin à l'entreprise PraderLosinger SA
- de passer des actes de défauts de biens en non-valeur pour un montant de Fr. 13'735.—
- de valider une procédure pour les demandes d'autorisations de construire dans la zone et hors zone à bâtir
- de mettre le logo de la commune sur les véhicules communaux
- d'offrir la location de la salle polyvalente pour le 25^{ème} anniversaire de Fatima
- de continuer les repas communautaires chaque 2^{ème} mardi du mois dès septembre
- de donner la gestion de la garderie à la société Amalthée ad-intérim
- de donner le mandat au bureau François-Xavier Marquis pour l'établissement de plans d'alarme et d'intervention d'urgence en cas de crues et/ou lave torrentiel
- de modifier l'article 31 (mesures sociales) du Règlement sur la gestion des déchets en mettant 20 sacs taxés annuels sur présentation d'un certificat médical en cas d'incontinence
- d'autoriser la venue d'un « Foodtruck » sur la place Tarnaiaie le lundi soir de 17h00 à 21h00

a pris connaissance

- de l'organisation du Festival « Irreversible » aux Ilettes
- de la demande du service technique cantonal de la navigation pour l'organisation de la fête des pontonniers les 10 et 11 juin 2017
- de l'organisation du 1^{er} août 2017 au Stade St-Jean

a traité les demandes d'autorisation de construire suivantes

- Pochon Jean-Claude – parcelle N° 1802 - pour la réfection des façades
- Saillen Olivier, parcelle N° 1344 - remplacement d'une serre par un abri de jardin
- Service de ramonage Chesaux Joël – parcelle n° 1703 : Pose de fenêtre sur garage et porte-fenêtre, pose de barrière (pour locaux de formation)
- Ruppen Stéphane et Geneviève – parcelle N° 1773 : pour la construction d'une toiture vitrée et rénovation des façades
- Mottiez Claude – parcelle N° 1976 : pour l'annonce d'installation solaire en toiture à pan(s)
- Signal SA – parcelle N° 1'390 : pour la pose d'un totem lumineux
- Coutaz Raphaëlle et Mathieu – parcelle N° 1772 : pour la construction d'une villa familiale
- Moulin Bernard – parcelle N° 1935 : forage pour un puits de pompe à chaleur
- Commune et Paroisse – parcelles N° 88 et 1661 : pour la construction d'une place de jeux
- Gay Stéphane – parcelle N° 1415, fo 5 pour l'assainissement du chalet et cabane de jardin, isolation extérieur, couvert et changement fenêtres et mur de soutènement
- Stéphane et Anne Martin – parcelle N° 1929, fo 7, pour la couverture d'une pergola existante

Massongex, le 30 juin 2017

Administration communale
La Présidente : La Secrétaire :
Sylviane Coquoz Sandra Martin